

## **CONSEIL COMMUNAL SUD**

### **COMPTE-RENDU DE LA**

### **RÉUNION RESTREINTE**

**DU 7 MARS 2019**

Monsieur Salem ERCHOUK, Président du Conseil Communal Sud, souhaite rajouter à l'ordre du jour le sujet de la mobilité en transports en commun. Deux concertations publiques vont être lancées par Bordeaux Métropole : la première concerne l'extension de la ligne B qui impacte les communes de Bordeaux, Pessac, Talence et Gradignan. La seconde concertation a pour objet la création d'une nouvelle ligne de Transport en Commun à Haut Niveau de Service (TCHNS) reliant Talence au CHU en passant par les secteurs de la gare de la Médoquine, Pelletan, Arts et Métiers, Raba, Thouars jusqu'à Gradignan Malartic. Elle concerne donc les communes de Bordeaux, Pessac, Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon. Vu l'enjeu de cette dernière pour le quartier de Thouars, il faut que les conseillers communaux et les habitants du quartier se mobilisent et viennent à la réunion publique prévue le 14 mars 2019 à la salle François Mauriac.

Guillaume GARRIGUES, conseiller municipal délégué aux Mobilités de la ville ajoute que le quartier de Thouars est un des quartiers de la métropole qui a un accès aux transports en commun le plus dilué. Avant on parlait de transport en commun en site propre et maintenant de Transport en Commun à Haut Niveau de Service. L'intérêt de ce projet : relier les lignes A et B en passant par la gare de la Médoquine. Deux terminaux sont pressentis au Château de Thouars ou à Madère.

Il est donc important que tous les habitants du quartier se mobilisent et viennent aux réunions publiques du 14 et 27 mars prochains.

### **Présentation du plan fleurissement**

Madame CHADEBOST, adjoint délégué aux Espaces Verts et Monsieur Benoît PETRIDIS, responsable du Service Environnement et Paysages (SEP), présentent le plan fleurissement (diaporama ci-joint). L'objet de la présentation est de signifier aux conseillers communaux qu'ils peuvent présenter un projet important qui serait accompagné dans le cadre de ce plan fleurissement par le SEP. Un des conseillers communaux suggère l'idée de réfléchir à un aménagement des espaces le long de l'avenue Jean Racine.

Par ailleurs, Madame CHADEBOST annonce que des riverains de l'avenue de la Marne signalent que les arbres soulèvent les trottoirs et murs des propriétés. Cela conduit à s'interroger sur le fait de les préserver ou pas.

Madame CHADEBOST présente les journées européennes du patrimoine qui se tiendront cette année sur le quartier de Thouars pour les 50 ans du quartier les 20, 21 et 22 septembre 2019. La manifestation sera intitulée « Art, partage et fête », il s'agira d'une fête médiévale.

### **Demande d'aides financières**

Une demande de financement pour l'organisation de la sortie de fin d'année est présentée par l'association « Le Collectif des Parents » qui souhaite aller visiter la Cité de l'Océan à Biarritz. Il est précisé que l'association n'a pas engagé de démarche de recherche de financement car elle n'est pas compétente pour le faire. Des sorties sont régulièrement organisées et 90 % des participants viennent du quartier de Thouars. Il est demandé 1130€ pour la location du bus pour cette sortie. Les Conseillers communaux donnent leur accord.

### **Définition de critères pour l'octroi d'aides financières du Conseil Communal Sud**

Le Conseil Communal Sud examine le projet de règlement d'attribution des aides financières sur le budget du Conseil Communal (pièce jointe). Le projet est adopté. Il ressort de celui-ci que les porteurs devront venir présenter leurs actions en séance du Conseil Communal puis devront nous transmettre leur bilan. De même, une association ayant bénéficié d'une aide ne pourra pas présenter une requête pour la même action l'année suivante.